



**Louis Appia**  
1818 - 1898

**PV de l'Assemblée générale n°4**  
**de la Société Louis Appia**  
Samedi 22 février 2020

Chez Louis Appia - 1533 route du Lac FR-74140 - Chens sur Léman

Présents : Elisabeth Pictet, Olivier Pictet, Bertrand Pictet, Roger Durand et Louis Appia

Excusés : Valérie Lathion, David et Valérie Appia, Laurence Appia, Elizabeth Moynier, Luc Franzoni, Jean-Dominique Lormand, Marc Reverdin, Eva Pictet, Florence Marion, Béatrice Appia

Son ordre du jour était le suivant :

1. Accueil
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 février 2019
4. Rapport sur les activités de l'année 2019
5. Rapport du trésorier sur les comptes 2019 et présentation du budget 2020
6. Rapport des vérificateurs des comptes 2019
7. Approbation des comptes et élection des vérificateurs pour 2020
8. Élection des membres du comité
9. Présentation des activités prévues pour 2020
11. Discussion
12. Divers

La séance débute à 16h00

- 1- Accueil : mot du président. Le constat est fait que les différentes manifestations qui ont eu lieu en 2019 sont allées bien au-delà de ce que nous pouvions espérer lorsque nous avons débuté notre aventure.
- 2- Adoption de l'ordre du jour : demande de l'ajout au point 7 de l'approbation du rapport d'activité 2019. L'ordre du jour et son amendement sont approuvés à l'unanimité.
- 3- Procès-verbal de l'assemblée générale 2019 : approuvé à l'unanimité avec remerciement à son auteur
- 4- Rapport d'activité 2019 : lecture de RD, document annexe (à recevoir)
- 5- Rapport du trésorier :  
Lecture par Bertrand Pictet des comptes 2019
  - a. Point au 31.12.2019 : solde du compte CHF 2'442.40
    - i. La totalité des dons en 2019 s'élèvent à CHF 5'628.25
    - ii. Le rapport fait état d'une perte en au 31.12.2019, couverte par les provisions

- b. Lecture du budget 2020 par Bertrand Pictet : l'Assemblée Générale constate que plusieurs activités principales de 2020 sont assurées par les provisions. Toutefois, les activités nouvelles devront faire l'objet d'une recherche de financement supplémentaire. Nous devons notamment relancer un appel à cotisation pour au moins atteindre le même niveau qu'en 2019.

6- Rapport des Vérificateurs des Comptes :

Eva Pictet a signé et recommande l'approbation par l'Assemblée Générale.

Les comptes doivent également être visés par le deuxième vérificateur, M. Stéphane Aubert.

7- Approbations des Rapports d'activité par le comité, des comptes par le trésorier et des vérificateurs par eux-mêmes : L'Assemblée Générale les approuve à l'unanimité.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale élit à l'unanimité Eva Pictet et Stéphane Aubert en tant que vérificateurs des comptes pour l'année 2020.

8- Élection des membres du comité :

Laurence Appia, Valérie Lathion, Bertrand Pictet, Olivier Pictet, Roger Durand et Louis Appia acceptent un nouveau mandat, et l'Assemblée Générale les élit à l'unanimité.

Le comité remercie chaudement Valérie Appia et David Appia pour leur précieux engagement en son sein pendant toutes ces années.

Le comité a charge de répartir les rôles en son sein.

Il apparaît qu'il manque un membre pour prendre en charge le poste de secrétaire.

9- Présentations des activités prévues pour 2020 :

a. Programme 2020 (voir document PROGRAMME 2020 en Annexe)

b. Projets (qui ne font donc pas encore partie du programme) :

- i. Maison de Jussy : premier poste de Louis Appia en tant que médecin, à son arrivée à Genève dans une maison mise à disposition par la commune de Jussy (projet à suivre)
- ii. Exposition en français à l'Humanitarium du CICR
- iii. Inauguration du siège de la Société Henry Dunant et de la Société Louis Appia
- iv. Réflexion sur l'organisation d'une cousinade à Genève autour des portraits originaux de Paul, Caroline et Louis, et des bustes de Louis et Georges.
- v. Pause de la plaque de Bezzacca devant l'église de Tiarno le 21 juillet 2020

10- Discussions :

a. Discussions autour du colloque du 14 mars (voir programme)

b. Discussion technique sur la publication des Actes du colloque 2018

A 17h30 la séance est levée.

Louis Appia, 25 février 2020